

EURO ANNONCE LA PRODUCTION D'OR POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE ET LES REDEVANCES RECORD DE ROSEBEL

PARIS, France, le 23 octobre 2008 : EURO Ressources S.A. (TSX : EUR) (Paris : EUR) annonce que, selon les informations communiquées par IAMGOLD Corporation, la mine d'or de Rosebel a réalisé une production 86 955 onces au titre du troisième trimestre 2008. Il s'agit d'une hausse de 10,7 % par rapport aux 78 522 onces du trimestre précédent et d'une nouvelle progression au regard des 76 002 onces du premier trimestre.

James H. Dunnett, Directeur Général d'EURO a déclaré : « Au troisième trimestre 2008, la production d'or de Rosebel a presque égalé le niveau record de 93 264 onces réalisé au quatrième trimestre 2004, soit un taux de production annuel atteignant presque les 350 000 onces. Cette hausse de la production est intervenue avant la date d'achèvement des programmes d'optimisation et d'expansion de l'usine annoncée par IAMGOLD qui, selon les prévisions de cette dernière, devaient permettre à la mine de produire environ 305 000 onces d'or contre les 267 000 onces qu'elle avait anticipées pour 2008. La production du site de Rosebel atteint 241 479 onces pour les neuf premiers mois de 2008.

« EURO va enregistrer ce trimestre les plus importantes recettes trimestrielles, à ce jour, au titre de la redevance de Rosebel, s'élevant à 4,73 millions de dollars US, soit une hausse de 6,8 % par rapport aux 4,43 millions de dollars US du précédent trimestre et de 74,5 % par rapport aux 2,71 millions de dollars du troisième trimestre 2007. La part de production d'or provenant de la roche dure a été ramenée à 33,6 % contre 40,2 % au deuxième trimestre.

« Ce niveau de production aurifère semble être l'un des premiers effets tangibles du 're-design innovant de la mine' et de l'augmentation de la production évoqués par IAMGOLD dans ces récents communiqués et présentations. Pour EURO, la progression ainsi réalisée par IAMGOLD par rapport à l'année dernière est très encourageante et est de bon augure pour que le potentiel annuel de production d'or de Rosebel de 400.000 onces de 2010 puisse se réaliser plus tôt. »

Comme annoncé précédemment, le conseil d'administration d'EURO a recommandé à l'unanimité à ses actionnaires de ne pas apporter leurs titres à l'offre publique non sollicitée d'IAMGOLD. Les administrateurs d'EURO ont confirmé, à l'unanimité, ne pas avoir eux-mêmes l'intention d'apporter leurs actions à l'offre d'IAMGOLD.

Après avoir étudié l'offre d'IAMGOLD, le conseil d'administration d'EURO a conclu que le prix proposé de 1,20 € par action représentait une décote significative par rapport à la valeur des actions d'EURO et que la croissance d'EURO en tant que société de redevance aurifère indépendante permettrait à terme à ses actionnaires d'avoir une valorisation plus importante de leurs actions. EURO continue également de travailler avec ses conseillers financiers qui avancent dans leurs discussions concernant les alternatives à l'offre d'IAMGOLD.

Bien que le prix de l'or au titre du troisième trimestre, 871,60 dollars US, soit plus bas que les records des deux premiers trimestres, l'augmentation de la production au titre de ce trimestre permet d'atteindre un montant de redevance record à percevoir de 4,73 millions de dollars US. Du fait de la combinaison de l'évolution positive de la valorisation à la juste valeur du faible reliquat des contrats de couverture du l'or d'EURO et des gains réalisés sur la liquidation anticipée des contrats de couverture au cours du trimestre EURO s'attend à annoncer un résultat record au titre de ce trimestre.

Au cours du troisième trimestre 2008, EURO a remboursé de manière anticipée le hedge sur l'or au titre du premier trimestre 2009. Le solde de la position du hedge sur l'or d'EURO qui s'élève à 17.100 onces, se compose de trois tranches trimestrielles de 5.700 onces chacune au titre des deuxième, troisième et quatrième trimestres de 2009. Au 30 septembre 2008, la juste valeur négative de nos contrats de hedge était de 7,0 millions de dollars US (sur une base de 861 dollars US l'once), contre 10,9 millions de dollars US au 30 juin 2008 (sur une base de 926 dollars US l'once).

Dans son calcul du montant de la redevance Rosebel due au titre du troisième trimestre 2008, IAMGOLD a déduit du montant de la production servant de base au calcul de la redevance certains paiements faits par Rosebel au gouvernement du Suriname. En s'appuyant sur une méthode de « monétisation inversée », adoptée depuis le troisième trimestre 2007, sans aucun fondement au titre de l'Accord de Participation Rosebel, IAMGOLD a déduit environ 161 000 dollars US du paiement du troisième trimestre 2008. Comme nous l'avons indiqué précédemment, EURO a contesté l'action d'IAMGOLD et des audiences se sont récemment tenues dans le cadre de la procédure d'arbitrage. EURO estime que la procédure s'achèvera avant la fin de l'année et continue à penser que son issue lui sera favorable.

Notes concernant les prévisions : Certaines déclarations de ce communiqué sont des prévisions. Les investisseurs sont avertis contre l'imprévisibilité inhérente aux prévisions, car celles-ci comportent des risques et incertitudes. Ces déclarations incluent des commentaires sur les intentions d'EURO en ce qui concerne le projet d'IAMGOLD, sur le développement attendu de la mine de Rosebel, dont IAMGOLD est l'opérateur, ainsi que sur les intentions de la Société concernant la réduction de sa position sur le hedge. Les déclarations relatives aux intentions de la Société concernant l'offre non sollicitée d'IAMGOLD constituent également des prévisions et il ne peut y avoir de certitude que l'une des alternatives à l'offre d'IAMGOLD se concrétise. Il ne peut y avoir de certitude que l'évolution de la Société soit celle anticipée par sa direction.

Ce communiqué n'est pas destiné à la distribution aux agences de presse nord-américaines, ni à la diffusion aux Etats-Unis. Les valeurs mobilières mentionnées ici n'ont pas été déclarées au titre de la Loi américaine sur les valeurs mobilières de 1933 («US Securities Act of 1933») et ne peuvent pas être proposées ou vendues aux États-Unis ou à une personne résidant aux États-Unis, sauf si elles sont déclarées ou si elles bénéficient d'une dispense applicable.

Des informations supplémentaires sur EURO Ressources S.A. sont disponibles sous la rubrique Profil EURO, sur le site SEDAR, à l'adresse suivante : www.SEDAR.com Pour toute autre demande de renseignement, veuillez vous adresser à :

James H. Dunnett,
Directeur-Général
Tel: +1 604 710 2242
Email : jhdunnett@aol.com

Susanne A. Hermans
Vice-Président Finance
Tel: +1 303 204 7771
Email : shermans@euroressources.net

Ou, à Paris chez SHAN :

Stéphane Petibon
Arnaud Monnin

Tel: +33 1 44 50 51 75
Tel: +33 1 44 50 51 77